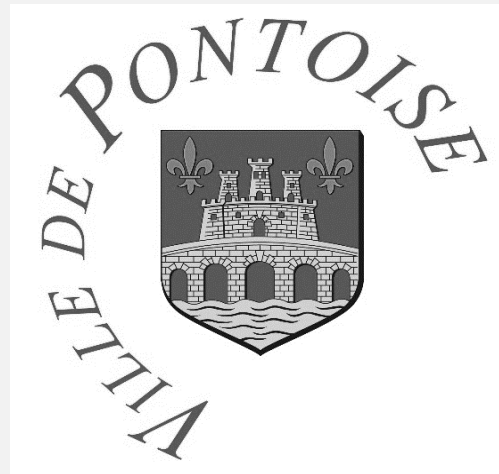


Conseil municipal du 19 décembre 2019

TARIFICATION 2020 DES SERVICES AU PUBLIC



(Applicable au 01/01/2020 sauf exceptions mentionnées)

TABLE DES MATIERES	
	PAGES
SCOLAIRE	3
ENFANCE	5
JEUNESSE ET POLITIQUE DE LA VILLE	9
SPORTS	13
AFFAIRES GÉNÉRALES	16
SENIORS	18
PATRIMOINE- MUSÉES – BIBLIOTHÈQUES	21
VIE ASSOCIATIVE	26
COMMUNICATION	30
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	32
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	34
STATIONNEMENT	38
DIVERS	45

SCOLAIRE

SCOLAIRE

APPLICABLES – RENTRÉE SCOLAIRE 2020

DESIGNATION	2020
Frais d'année scolaire hors commune sur CACP sous conventions	1 265,00 €
Frais d'année scolaire pour enfant scolarisé hors communes en ULIS et en maternelle	662,65 €
Frais d'année scolaire pour enfant scolarisé hors commune en ULIS et en élémentaire	455,65 €

**ENFANCE - PETITE
ENFANCE**

PRESTATIONS ENFANCE

APPLICABLES du 1er septembre 2020 au 30 août 2021

TARIFS SANS RESERVATION

MONTANT QF		ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN 7h15-8h30	RESTAURATION SCOLAIRE 11h30-13h30	ACCUEIL SOIR avec goûter		ETUDE Avec goûter 16h30-18h00	ACCUEIL APRES ETUDE 18h-19h00	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI			VACANCES SCOLAIRES	
				16h30-18h00	16h30-19h00			MERCREDI ½ JOURNEE SANS REPAS 7h15-11h30	MERCREDI ½ JOURNEE AVEC REPAS 11h30-19h00	JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	POINT D'ACCUEIL AU PAC
0 à 525 €	1	1,45 €	2,10 €	1,80 €	2,95 €	1,80 €	1,15 €	1,60 €	3,70 €	6,05 €	7,90 €	0,95 €
526 à 675 €	2	1,70 €	2,75 €	1,90 €	3,10 €	1,90 €	1,20 €	2,75 €	5,45 €	9,05 €	11,85 €	1,05 €
676 à 875 €	3	1,95 €	3,35 €	2,10 €	3,40 €	2,10 €	1,30 €	3,95 €	7,30 €	11,45 €	14,95 €	1,15 €
876 à 1175 €	4	2,30 €	4,60 €	2,45 €	4,10 €	2,45 €	1,60 €	5,10 €	9,70 €	14,45 €	18,90 €	1,40 €
1176 à 1825 €	5	2,70 €	5,75 €	2,80 €	4,65 €	2,80 €	1,85 €	6,25 €	12,10 €	17,50 €	22,85 €	1,60 €
1826 à 2300 €	6	2,95 €	7,00 €	3,05 €	5,05 €	3,05 €	2,00 €	8,15 €	15,10 €	20,50 €	26,80 €	1,85 €
2301 € et +	7	3,15 €	7,55 €	3,30 €	5,45 €	3,30 €	2,15 €	10,55 €	18,10 €	24,10 €	31,40 €	1,95 €
HORS Communes		4,15 €	9,45 €	4,35 €	7,30 €	4,35 €	2,95 €	14,60 €	24,10 €	30,15 €	39,25 €	2,60 €
Enfants allergiques			50 % de la tranche correspondante au revenu de la famille						50 % de la tranche correspondante au revenu de la famille			

PRESTATIONS ENFANCE
APPLICABLES du 1er septembre 2020 au 30 août 2021

TARIFS AVEC RESERVATION

MONTANT QF		ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN 7h15-8h30	RESTAURATION SCOLAIRE 11h30-13h30	ACCUEIL SOIR avec goûter		ETUDE Avec goûter 16h30-18h00	ACCUEIL APRES ETUDE 18h-19h00	CENTRE DE LOISIRS MERCREDI			VACANCES SCOLAIRES		SEJOURS	PENALITE jusqu'à 19H15	PENALITE après 19H15
				16h30-18h00	16h30-19h00			MERCREDI ½ JOURNEE SANS REPAS 7h15-11h30	MERCREDI ½ JOURNEE AVEC REPAS 11h30-19h00	JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	JOURNEE AVEC REPAS 7h15-19h00	POINT D'ACCUEIL AU PAC			
0 à 525 €	1	1,25 €	1,75 €	1,55 €	2,55 €	1,55 €	1,00 €	1,40 €	3,15 €	5,25 €	5,25 €	0,80 €	7,70 €	5,05 €	15,20 €
526 à 675 €	2	1,45 €	2,35 €	1,65 €	2,70 €	1,65 €	1,05 €	2,35 €	4,75 €	7,90 €	7,90 €	0,90 €	11,15 €		
676 à 875 €	3	1,70 €	2,90 €	1,80 €	2,95 €	1,80 €	1,15 €	3,40 €	6,25 €	9,95 €	9,95 €	1,00 €	14,15 €		
876 à 1175 €	4	2,00 €	4,00 €	2,10 €	3,55 €	2,10 €	1,40 €	4,45 €	8,40 €	12,60 €	12,60 €	1,20 €	18,20 €		
1176 à 1825 €	5	2,30 €	5,00 €	2,40 €	4,05 €	2,40 €	1,60 €	5,45 €	10,45 €	15,25 €	15,25 €	1,40 €	23,25 €		
1826 à 2300 €	6	2,55 €	6,00 €	2,65 €	4,40 €	2,65 €	1,75 €	7,10 €	13,10 €	17,85 €	17,85 €	1,60 €	28,35 €		
2301 € et +	7	2,75 €	6,55 €	2,85 €	4,75 €	2,85 €	1,90 €	9,20 €	15,75 €	20,95 €	20,95 €	1,70 €	33,00 €		
HORS Communes sauf convention		3,60 €	8,20 €	3,80 €	6,25 €	3,80 €	2,55 €	12,75 €	20,95 €	26,15 €	26,15 €	2,20 €	41,70 €		
Enfants allergiques			50 % de la tranche correspondante au revenu de la famille						50 % de la tranche correspondante au revenu de la famille						

L'autorité territoriale pourra appliquer un demi-tarif lors de situation exceptionnelle (ex : repas incomplet pour raison de grève)

PRESTATIONS PETITE ENFANCE

Les tarifs sont indexés sur les tarifs de la CAF et passeront au CM de février comme chaque année avec une rétroactivité au 1er janvier 2020

		Plancher d'application du taux d'effort		Plancher d'application du taux d'effort	
		687,30 €		4 874,62 €	
Taux d'effort horaire en accueil collectif	Taux d'effort horaire en accueil familial	ACCUEIL COLLECTIF	ACCUEIL FAMILIAL	ACCUEIL COLLECTIF	ACCUEIL FAMILIAL

TARIFS 2019 indexés automatiquement sur les tarifs 2020 de la CAF

1 ENFANT
2 ENFANTS
3 ENFANTS
4 ENFANTS
5 ENFANTS
6 ENFANTS
7 ENFANTS
8 ENFANTS
9 ENFANTS
10 ENFANTS

JEUNESSE POLITIQUE DE LA VILLE

JEUNESSE - POLITIQUE DE LA VILLE

Tarifs applicable sur une année scolaire

DESIGNATION	2020
<i>Projet citoyenneté</i>	
Participation par jeune à la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)	12,00 €
<i>Bourse dans le cadre des chantiers jeunes</i>	
Activités/projets dans le cadre des chantiers-jeunes	On considère que par demi journée de chantier travaillée, le jeune capitalise 16€ (cumulables en fonction du nombre de jours de chantiers), qui viennent en déduction de ce que le jeune ou sa famille doivent payer pour le séjour, l'activité ou le projet qui s'inscrit dans le dispositif chantier jeunes
<i>Accueils de loisirs – secteur enfants d'âge élémentaire du centre familial des Cordeliers et secteurs d'âge maternelle et élémentaire de l'Espace Larris-</i>	
Ateliers du Mercredi à l'Espace larris-Maradas	1h d'atelier = 77 € /participant /an 1h30 d'atelier = 92 € / participant /an 1h45 d'atelier = 102 €/participant/an
Accueil de loisirs de l'ELM (vacances scolaires) et de l'Espace Cordeliers (mercredis et vacances scolaires)	Tarifcation au nouveau quotient familial en se basant sur la grille de l'accueil de loisirs ville journée (avec un calcul au prorata du service fourni, à savoir sans repas ni goûter et tenant compte des horaires d'accueil moindre) . Soit JOURNEE QF 1 – 1,33€ QF 2 – 1,99€ QF 3 – 2,51€ QF 4 – 3,18€ QF 5 – 3,84€ QF 6 – 4,51€ QF 7 – 5,29€ Hors comm – 6,60€

JEUNESSE - POLITIQUE DE LA VILLE

Tarifs applicables sur une année scolaire

DESIGNATION	2020
<i>Accueils de loisirs – secteur jeunes - de l'Espace Larris-Maradas et de l'Espace Cordeliers</i>	
Forfait annuel tous ALSH comprenant tous les mercredis et vacances	101 € pour Pontoisiens non imposables 142 € pour les Pontoisiens imposables Tarifs majorés de 50% pour les non Pontoisiens
Forfait annuel tous ALSH pour les mercredis (hors mercredis de vacances)	51 € pour Pontoisiens non imposables 71 € pour les Pontoisiens imposables Tarifs majorés de 50% pour les non Pontoisiens
Tarif à la demi journée par jeune	3 € pour les Pontoisiens / 6 € pour les non
Tarif à la journée par jeune	4 € pour les Pontoisiens / 8 € pour les non
Passeport été pour 6 semaines d'activités	60 € pour famille Pontoisienne non imposable
	80 € pour famille Pontoisienne imposable
	Tarifs majorés de 50% pour les non Pontoisiens
Inscription séjour jeunes	Tarifcation au quotient familial
Accueils gymnases (droit d'inscription secteur jeunes préalable)	Gratuit
<i>Activité d'accompagnement à la scolarité du centre Familial des Cordeliers et de l'Espace</i>	
Droit d'inscription annuel : habitant communauté d'agglomération/ habitant hors communauté d'agglomération	30,00€

JEUNESSE - POLITIQUE DE LA VILLE
Tarifs applicables sur une année scolaire

DESIGNATION	2020
<i>Cotisation familiale annuelle de l'Espace Larris-Maradas (du 1er septembre au 31 août)</i>	
Pontoisiens	6,20€
Communauté d'agglomération	9,10€
Hors communauté d'agglomération	12,10€
<i>Activités familles/ adultes Pour pouvoir s'inscrire à ces activités, les familles doivent s'être acquittées de la cotisation familiale annuelle</i>	
Inscription annuelle à l'atelier Mosaïque	77,00€
Inscription à l'atelier loisirs créatifs	2, 00€ par participant / par atelier
Atelier Dessins	124 €/participant /an
Inscription annuelle aux ateliers hebdomadaires (Ateliers anglais, guitare, gym, couture, danse, zumba, circuit training ...)	82 €/participant/an
Inscription Soirée familles	Participation au coût d'une soirée : 5€/adulte à partir de 12 ans, 3€/enfant à partir de 3 ans et gratuité pour les moins de 3 ans
Inscription Sortie familles	Participation au coût d'une sortie : 7€/adultes à partir de 12 ans, 4 €/enfant à partir de 3 ans et gratuité pour les moins de 3 ans.
Inscription Séjour familles	60 % du coût complémentaire par participant prévu arrondi à la dizaine de centimes inférieure. Tarif auquel s'ajoute une somme forfaitaire de 10 euros pour le transport par participant.
Spectacle Familles	3,00 € par participant de plus de 3 ans
Droit d'inscription annuel pour le jardin partagé de Marcouville (du 1er septembre au 31 août)	10,00€

SPORTS

SPORTS	
LOCATIONS ÉVÈNEMENTIELLES SALLE ET TERRAIN	2020
<u>½ journée</u>	
Associations pontoisiennes / Particuliers pontoisiens	182,00 €
Villes ou associations de la Communauté d'Agglomération	250,00 €
Villes ou associations hors CA / Établissements scolaires privés / université / comité d'entreprise / entreprise / entreprise ville ou associations hors CA / Établissements scolaires privés / université	370,00 €
LOCATIONS SALLES TERRAINS AVEC VESTIAIRE (tarif horaire)	
Association sportives pontoisiennes et institutions (entraînement, compétition) et Association organisatrice d'un événement en partenariat avec la ville	gratuit
Entreprises ou organismes à but lucratif	430,00 €
<u>Terrains et autres salles sportives</u>	
<i>(salles type gymnastique, judo, danse)</i>	
Villes ou associations de la Communauté d'Agglomération	195,00 €
Villes ou associations hors CA	270,00 €

SPORTS	
DESIGNATION	2020
LOCATIONS SUR SAISON SCOLAIRE (HORS VACANCES)	
<u>Salle sportives(créneaux de 2h maximum)</u>	
Établissements scolaires privés / université (forfait annuel)	635,00 €
Établissements scolaires privés / université (cycle 10 séances maximum)	320,00 €
Établissements scolaires privés / université créneau de 2h	36,00 €
Comité d'entreprise ou association CA/ entreprise (forfait annuel)	710,00 €
comité d'entreprise ou association CA (cycle 10 séances maximum)	375,00 €
<u>Autres salles utilisées par une association sportive au mois</u>	
CLSH des Beurriers	115,00 €
EMIS école municipale d'initiation sportives	
ANNEE SCOLAIRE/PONTOISIEN	
Découverte sportive sous forme de cycles	41,00 €
SALLE POLYBAR	
Associations sportives pontoisiennes réunions ou stages	gratuit
Association organisatrice d'un évènement en partenariat avec la ville	gratuit
Particulier pontoisien ½ journée (9h/13h ou 14h/18h) en semaine	127,00 €
Particulier pontoisien journée (9h-13h) ou soirée (18h-23h) en semaine	228,00 €
Particulier non pontoisien ½ journée (9h/13h ou 14h/18h) en semaine	172,00 €
Particulier non pontoisien journée (9h-18h) ou soirée (18h-23h) en semaine	329,00 €
Particulier pontoisien week end (samedi 9h au dimanche 18h)	587,00 €
Entreprises ou organismes à but lucratif la journée (9h-18h) en semaine	911,00 €
Entreprises ou organismes à but lucratif le week end (samedi 9h à dimanche 18h)	1 720,00 €
Particulier avec entrée payante week end (samedi 9h à dimanche 18h)	1 477,00 €
Candidat, leurs représentants, groupes ou partis politique journée	gratuit
Syndic de copropriété pontoisiens pour AG annuelle	103,00 €
FORFAIT MISE EN PLACE ET / OU MÉNAGE (pour tout type de salle)	
Forfait mise en place et / ou ménage	250,00 €

AFFAIRES GENERALES

AFFAIRES GENERALES

DESIGNATION	2020
<i>Droits et taxes funéraires</i>	
Columbarium 10 ans	320,00 €
Columbarium 15 ans	530,00 €
Concession 15 ans	365,00 €
Concession 30 ans	720,00 €
<i>Caveaux</i>	
2 places	2 300,00 €
4 places	2 900,00 €
<i>Taxes et droits funéraires</i>	
Droit d'entrée au caveau provisoire	55,00 €
Occupation les 30 premiers jours	55,00 €
Occupation par jours suivants	5,00 €
Droit par inhumation	55,00 €
Droit par dépôt d'urne	55,00 €
Droit par exhumation	55,00 €
Droit de creusement pour enfant (prestation communale)	105,00 €
Droit d'entrée et de sortie sur le territoire communal, en provenance ou à destination du cimetière inter communal de Puiseux	gratuit
Droit d'entrée sur le territoire communal	50,00 €
Droit de sortie du territoire communal	50,00 €
Vacation de Police Nationale (fixé par le maire après avis du conseil municipal et compris entre 20 € et 25 €)	23,00 €
Forfait de 2 heures, si inhumation le samedi sous réserve de disponibilité	50,00 €
Dispersion des cendres	55,00 €
Frais de gravure sur le livre du Jardin du Souvenir	55,00 €
<i>Droits de voirie et taxes</i>	
Droit de place des taxis/an	270,00 €

SENIORS

SENIORS - TRANSPORT ET ACTIVITES	
DESIGNATION	2020
FIACRE	
Transport Aller et Retour dans Pontoise	2,60€
Abonnement annuel FIACRE	69,00€
TRANSPORT ASSOCIATIONS SENIORS	
1 Transport par an gratuit avec chauffeur pour les associations seniors pour un maximum de 150Kms (aller/retour). Au dessus, calcul du coût selon la grille tarifaire.	
BANQUET DES SENIORS	
Seniors, conjoints ou accompagnateurs Pontoisiens <65ans	38,00€
Accompagnateurs extérieurs à Pontoise	45,00€
GRATUIT pour les Seniors Pontoisiens à partir de 65 ans dans l'année	
LES THES DANSANTS	
Thé dansant et assimilés	7,00€
Thé dansant et assimilés (Communes CA)	10,00€
Thé dansant et assimilés (Communes hors CA)	13,00€
Thé dansant inter-communal (communes organisatrices)	5,00€
Thé dansant inter-communal (communes non organisatrices)	12,00€
Ateliers informatique, loisirs créatifs	
(cycle de 10 séances de 1H30)	
Ateliers informatiques	18,00€
Ateliers informatiques (communes CA)	26,00€
Ateliers informatiques (communes hors CA)	35,00€
Ateliers Prévention santé	
Inscription annuelle	45,00€
Inscription semestrielle	38,00€
Inscription trimestrielle	28,00€
SORTIES LIBRES ET A FAIBLE COUT POUR LES SENIORS	
Sorties journée en dehors de l'île de France	6,50€
Sorties journée en dehors de l'île de France (Communes CA)	15,00€
Sorties journée en dehors de l'île de France (Communes hors CA)	18,00€
Sorties journée sur Paris et en Ile de France	5,00€
Sorties journée sur Paris et en Ile de France (Communes CA)	15,00€
Sorties journée sur Paris et en Ile de France (Communes hors CA)	18,00€
VOYAGE ANCV POUR LES SENIORS	
Participation au transport pour les seniors non imposables	16,20€
Participation au transport pour les seniors imposables	81,00€
TARIF DU VOYAGE ANCV : tarif en fonction de l'organisme choisi (option telle chambre individuelle, taxe de séjour).	

SENIORS - PORTAGE DE REPAS

DESIGNATION	2020
<i>Portage de repas (repas du midi de lundi à dimanche)</i>	
Bénéficiaires de l'aide sociale -1	0,30€
Bénéficiaires de l'aide sociale -2	0,46€
Bénéficiaires de l'aide sociale -3	0,61€
Bénéficiaires de l'aide sociale -4	0,76€
Bénéficiaires de l'aide sociale -5	0,91€
Bénéficiaires de l'aide sociale -6	1,07€
Bénéficiaires de l'aide sociale -7	1,22€
Quotient familial inférieur à 616€ (A)	4,68€
Quotient familial de 616,01€ à 925€ (B)	6,35€
Quotient familial de 925,01€ à 1130€ (C)	8,03€
Quotient familial supérieur à 1130,01€ (D)	10,18€

DESIGNATION	2020
<i>Portage de repas (repas du soir de lundi à dimanche)</i>	
Bénéficiaires de l'aide sociale -1	0,30€
Bénéficiaires de l'aide sociale -2	0,46€
Bénéficiaires de l'aide sociale -3	0,61€
Bénéficiaires de l'aide sociale -4	0,76€
Bénéficiaires de l'aide sociale -5	0,91€
Bénéficiaires de l'aide sociale -6	1,07€
Bénéficiaires de l'aide sociale -7	1,22€
Quotient familial inférieur à 616€ (A)	1,50€
Quotient familial de 616,01€ à 925€ (B)	2,02€
Quotient familial de 925,01€ à 1130€ (C)	2,55€
Quotient familial supérieur à 1130,01€ (D)	3,18€

PATRIMOINE - MUSEES - BIBLIOTHEQUE

PATRIMOINE

DESIGNATION

2020

ATELIERS DU PATRIMOINE

Tarifs établissements scolaires

Visite ou ateliers (2h)

écoles élémentaires publiques de Pontoise	Gratuit
écoles privées + établissements scolaires de l'agglomération	63,00 €
établissements scolaires hors agglomération	83,50 €

Visite + ateliers (journée)

écoles élémentaires publiques de Pontoise	Gratuit
écoles privées + établissements scolaires de l'agglomération	104,00 €
établissements scolaires hors agglomération	150,50 €

Tarifs Groupes – hors temps scolaire

Ateliers (2 h)

structures municipales ou associatives de Pontoise	Gratuit
structures de l'agglomération	93,50 €
structures hors agglomération	124,00 €

Visite + atelier (journée)

structures municipales ou associatives de Pontoise	Gratuit
structures de l'agglomération	124,00 €
structures hors agglomération	186,00 €

Tarifs Individuels pour les 6 à 17 ans – hors temps scolaire

Atelier (2 h)

1er enfant	4,00 €
2ème enfant	3,00 €
3ème enfant et suivants	2,00 €
Accompagnateur	3,00 €

Visite + atelier (journée)

1er enfant	8,00 €
2ème enfant	6,00 €
3ème enfant et suivants	4,00 €
Accompagnateur	6,00 €

Stage (2 jours)

1er enfant	15,50 €
2ème enfant	9,50 €
3ème enfant et suivants	6,50 €
Accompagnateur	10,50 €

Tarifs individuels adultes

Atelier ou Visite (2 h)	13,50 €
Visite + atelier (journée)	16,50 €
Stage (2 jours)	27,50 €

Tarifs familles Atelier/rallye/course au trésor

½ journée

Adulte	6,50 €
Enfant	3,50 €

1 journée

Adulte	8,50 €
Enfant	5,50 €

Tarifs Groupes Adultes (20 personnes maximum)

2h structure agglo	92,00 €
2h structure hors agglo	123,00 €
Journée structure agglo	123,00 €
journée structure hors agglo	185,00 €

MUSÉE TAVET & MUSÉE PISSARRO	
DESIGNATION	2020
visite de l'un des deux musées	
Plein tarif	5,00 €
Tarif réduit	4,00 €
Tarif – 12 ans	gratuit
visite des deux musées dans la même journée (billet d'entrée daté)	
Plein tarif	7,00 €
Tarif réduit	6,00 €
Tarif – 12 ans	gratuit
Groupes avec conférencier	
Tarif conférencier	100,00 €
.+ tarif individuel (valable pour l'entrée dans les deux musées dans la même journée)	4,00 €

BIBLIOTHEQUE

DESIGNATION	2020
BIBLIOTHEQUES - Abonnements	
Habitant, travaillant ou étudiant à Pontoise ou communes CA	Gratuit
N'habitant pas, ne travaillant pas et n'étudiant pas à Pontoise ou communes CA :	
1er adulte (+de 18 ans révolus) inscrit d'une famille	34,00 €
2è adulte d'une même famille	23,00 €
Moins de 18 ans	Gratuit
BIBLIOTHEQUES - Non restitution de documents	
Majoration forfaitaire pour frais administratifs (Perçue même en cas de restitution)	19,50 €
Romans	Prix du document + 30%
Documentaires courants	
Livres d'Art, autre documentaire	
Livres jeunes	
Bandes dessinées jeunes et adultes	
Revue jeunes et adultes	
Méthodes de langue	
livres CD simple	
livres CD double	
livres CD coffret 3 et +	
CD audio simple	
CD audio double	
CD audio triple	
DVD	
BIBLIOTHEQUES - Autres tarifs	
Carte perdue	4,50 €
Ateliers et Animations culturelles	
Musique à la cave plein tarif (16 ans révolus)	6,00 €
Musique à la cave tarif réduit (étudiants, Rmistes, demandeurs d'emploi)	3,00 €
Animations ponctuelles tout public (concerts, conférences, lecture, spectacle littéraire....)	Gratuit
Multimédia	
Accès INTERNET	Gratuit

CULTURE - SPECTACLES	
DESIGNATION	2019/2020
<i>RAPPEL DES TARIFS - saison 2019 / 2020 votés par délibération n°74-19</i>	
Tarif A (Têtes d'affiche) :	
Adultes	22,00 €
Réduit	15,00 €
Pass campus	5,00 €
Enfants (moins de 12 ans)	5,00 €
Invitation	0,00 €
Tarif B (Théâtre) :	
Adultes	13,00 €
Réduit	10,00 €
Pass campus	5,00 €
Enfants (moins de 12 ans)	5,00 €
Invitation	0,00 €
Tarif C (Spectacles amateurs et jeune public) :	
Adultes	5,00 €
Réduit	2,00 €
Enfants (moins de 12 ans)	2,00 €
Invitation	0,00 €
Tarif D (Séances scolaires) :	
Tarif unique	2,00 €
Invitation	0,00 €
Tarif E (Spectacles gratuits, concerts au Caméléon) :	
Invitation	0,00 €
Tarif F (Spectacle Semaine Bleue) :	
Adultes	13,00 €
Réduit	10,00 €
Pass campus	5,00 €
Retraités	5,00 €
Enfants (moins de 12 ans)	5,00 €
Invitation	0,00 €
Le tarif réduit est applicable aux collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, détenteurs de la carte famille nombreuse, personnes reconnues handicapées (physiques ou mentales), groupes de 10 personnes et plus, agents municipaux.	
ABONNEMENTS - saison 2019 / 2020 :	
« Un peu » : 5 spectacles aux tarifs A et B	70,00 €
« Beaucoup » : 5 spectacles aux tarifs A et B + Tous les spectacles tarif C	80,00 €
« Passionné » : Saison complète	120,00 €

VIE ASSOCIATIVE

**LOCATIONS DE SALLES - HORS DOME
PRESTATIONS**

Publication assistée par ordinateur :	
- Forfait création (2 heures de travail)	39 €
- Taux horaire au-delà du forfait création	16 €

Mise à disposition d'un photocopieur :	
- Sous réserve d'une création de compte, facturation à l'année (selon consommation et fourniture du papier incluse)	Voir tarifs "Reprographie"

Mise à disposition d'une relieuse :	
- Sous réserve d'une création de compte, facturation à l'année (selon consommation et fourniture couverture + relieur anneau plastique incluse)	3 €

PRINCIPES GENERAUX APPLICABLES A L'ENSEMBLE DES SALLES

Pour les associations pontoisiennes et non pontoisiennes justifiant d'une activité sur Pontoise, activité présentant un intérêt communal avéré et suffisant : gratuité des salles 2 fois par an (hors Dôme) dont 1 pour la tenue de l'Assemblée Générale annuelle.
En contrepartie, l'association ne devra pas, elle-même, soumettre l'occupation au paiement d'un prix (droit d'entrée ou autre), sauf :
- si la manifestation est réservée aux adhérents de cette association à but non-lucratif, ou
- si dans le prolongement de la règle des 4P de la direction générale des impôts, les tarifs pratiqués sont manifestement inférieurs à ceux pratiqués par le secteur concurrentiel, ou
- si l'activité entre dans les 6 manifestations payantes admises annuellement par le code général des impôts (Art. 261.7.1 du CGI).

De plus, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au 1er alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. **Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation pourra être délivrée gratuitement** (Art. L2125-1 CG3P).

Forfait ménage applicable si les services communaux doivent remettre en état la salle mise à disposition, sur la base d'un état fait par les services	250 €
Clef perdue (hors changement de barillet facturé à prix coûtant sur base d'un devis)	11 €
Clef supplémentaire pour les associations (reproduction faite par la Ville et facturée)	
Clef rendue hors délai (cf article : Remise des clés de la convention de mise à disposition de locaux)	6 €

Remboursement du mobilier en cas de dégradation, perte ou vol :	
Table	90 €
Chaise	35 €
Portant vêtement	120 €
Abris-facile 3 x 3	360 €

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES	MAISON DES ASSOCIATIONS	PETIT DE COUPRAY		ESPACE CORDELIERS			ELM	MAISON DE QUARTIER DE MARCOUVILLE		CAMELEON
	Grande salle	Hirondelle	Hermine	Grande salle d'activité	Salle d'atelier manuel	Salle polyvalente	Salle Rouge	Salle de spectacle (1)	Salle polyvalente	
ASSOCIATIONS PONTOISIENNES										
Créneaux récurrents pour des activités associatives habituelles dans le cadre de la convention annuelle de mise à disposition de locaux	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Journée en semaine (9h -18h)	193 €	66 €	193 €	193 €	66 €	193 €	193 €	184 €	184 €	193 €
½ journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)	95 €	36 €	95 €	95 €	36 €	95 €	95 €	86 €	86 €	95 €
Jour férié	290 €	119 €	290 €	290 €	119 €	290 €				290 €
Samedi OU dimanche	242 €	99 €	242 €	242 €	99 €	242 €		231 €	231 €	242 €
Samedi ET dimanche	322 €		322 €	322 €	132 €	322 €	322 €			
GROUPES DE MUSIQUE ADHERENTS AU STUDIO										
Groupes suivis par le dispositif Décibels, années 2017 et 2018										1 Gratuit/an
Groupes suivis par le dispositif Décibels, année 2019										3 Gratuits/an
Partenaire de la Ville dans le secteur des Musiques Actuelles										1 Gratuit/an
Pour tout achat d'au moins 30h de répétition dans l'année										1 Gratuit/an
PARTICULIERS PONTOISIENS – COMMERÇANTS PONTOISIENS										
Journée en semaine (9h -18h)	169 €									
½ journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)	84 €								81 €	
½ journée semaine pour réunion à la suite d'obsèques (sur justificatif)	GRATUIT								GRATUIT	
Jour férié	348 €									
Samedi OU dimanche									276 €	
Samedi ET dimanche	384 €						457 €			
* La salle Pêche (coin cuisine) peut-être louée en complément de la salle Papaye au tarif unique de 50 €										
ECOLES ET COLLEGES PONTOISIENS										
Journée en semaine (9h -18h) et/ou soirée (19h - 23h)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
ASSOCIATIONS NON PONTOISIENNES										
Créneaux récurrents pour des activités associatives habituelles dans le cadre de la convention annuelle de mise à disposition de locaux	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Journée en semaine (9h -18h)	257 €					257 €	257 €	246 €	246 €	257 €
½ journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)	129 €					129 €	129 €			129 €
Jour férié	540 €					540 €				540 €
Samedi OU dimanche	450 €					450 €		430 €	430 €	450 €
Samedi ET dimanche	599 €					599 €	599 €			599 €
PARTICULIERS NON PONTOISIENS										
Jour férié	1 318 €									
Samedi OU dimanche								1 022 €	1 022 €	
Samedi ET dimanche	1 142 €						1 262 €			
* La salle Pêche (coin cuisine) peut-être louée en complément de la salle Papaye au tarif unique de 50 €										
COLLECTIVITES TERRITORIALES LOCALES, INSTITUTIONS PUBLIQUES LOCALES										
Journée en semaine (9h -18h)	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT				GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
½ journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)	GRATUIT	GRATUIT					GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
Jour férié										
Samedi OU dimanche	GRATUIT							GRATUIT	GRATUIT	
Samedi ET dimanche							GRATUIT			
ENTREPRISES										
Journée en semaine (9h -18h)	901 €						901 €			
½ journée ou soirée en semaine (9h -13h / 14h -18h / 19h -23h)	450 €						450 €			
Jour férié										
Samedi OU dimanche										
Samedi ET dimanche	1 803 €						1 803 €			
SYNDICS PROFESSIONNELS DE COPROPRIETE PONTOISIENNE										
Soirée de 18h à 23h en semaine, pour une assemblée générale annuelle par copropriété pontoisienne	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	
CANDIDATS, LEURS REPRESENTANTS, GROUPES OU PARTIS POLITIQUES										
Journée (9h -18h), soirée (19h - 23h), samedi ou dimanche	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

NON DISPONIBLE A LA LOCATION 
(1) La salle de spectacle de la Maison de quartier de Marcouville est dédiée aux associations

LOCATIONS DU DOME

Forfait "accueil" obligatoire, applicable pour toute occupation (hors tarifs de location), comprenant : **144 €**

- l'ouverture et la fermeture de la structure,
- l'état des lieux d'entrée et de sortie,
- la mise en place des fauteuils (inhérente à la structure),
- les fluides,
- la présence du gestionnaire d'équipement.

Forfait "permanence technique", prestation complémentaire (non obligatoire et hors tarifs de location) comprenant : **324 €**

- le forfait "accueil",
- la mise en place du mobilier (chaises, tables, grilles, praticables, scène),
- le conseil et le soutien logistique du gestionnaire d'équipement (balance, son, lumière et essais).

LOCATION DU DÔME (en plus du forfait "accueil" ou "permanence technique")	ASSOCIATIONS PONTOISIENNES	PARTICULIERS PONTOISIENS – COMMERCANTS PONTOISIENS	ECOLES ⁽²⁾ ET COLLEGES PONTOISIENS ⁽³⁾	ASSOCIATIONS NON PONTOISIENNES	PARTICULIERS NON PONTOISIENS	COLLECTIVITES TERRITORIALES LOCALES, INSTITUTIONS PUBLIQUES LOCALES	ENTREPRISES	SYNDICS PROFESSIONNELS DE COPROPRIETE PONTOISIENNE	CANDIDATS, LEURS REPRESENTANTS, GROUPES OU PARTIS POLITIQUES	DEROGATION HORAIRE ⁽⁴⁾
Evénements associatifs (1 ^{ère} réservation)	51 ⁽¹⁾	NC	NC	51 ⁽¹⁾	NC	NC	NC	NC	NC	
Journée en semaine (9h-18h)	322 €	516 €	GRATUIT	644 €	603 €	GRATUIT	1 546 €			
½ journée ou soirée en semaine (9h-12h30, 14h-18h, 18h-23h)	107 €	258 €	GRATUIT	322 €	302 €	GRATUIT	773 €	103 €	GRATUIT	
Jour férié	772 €	1 132 €		1 234 €	1 324 €	GRATUIT				100 €
Samedi OU dimanche	644 €	943 €		1 028 €	1 104 €	GRATUIT	2 575 €		GRATUIT	100 €
Samedi ET dimanche	856 €	1 254 €		1 367 €	1 468 €	GRATUIT	3 090 €			100 €

NON DISPONIBLE A LA LOCATION

NC : NON CONCERNE

(1) Pour les associations pontoisiennes et non pontoisiennes justifiant d'une activité sur Pontoise, activité présentant un intérêt communal avéré et suffisant. En contrepartie, l'association ne devra pas, elle-même, soumettre l'occupation au paiement d'un prix (droit d'entrée ou autre), sauf :

- si la manifestation est réservée aux adhérents de cette association à but non-lucratif, ou
- si dans le prolongement de la règle des 4P de la direction générale des impôts, les tarifs pratiqués sont manifestement inférieurs à ceux pratiqués par le secteur concurrentiel, ou
- si l'activité entre dans les 6 manifestations payantes admises annuellement par le code général des impôts (Art. 261.7.1 du CGI).

De plus, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au 1er alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation pourra être délivrée gratuitement (Art. L2125-1 CG3P).

(2) Pour les écoles = exonération du forfait, réservation faite par le service Scolaire

(3) Pour les collèges = une réservation par an par établissement avec paiement du forfait accueil ou permanence technique

(4) Forfait dérogation au-delà de minuit : dépassement d'horaire réservation jusqu'à 3h du matin. Dérogation possible le samedi et / ou dimanche seulement si lundi férié.

STUDIOS DE RÉPÉTITIONS

DESIGNATION	2020
Adhésion annuelle	
Pour tous	Sans objet
Studios 1 et 2 équipés – Prix au studio	
<u>Pontoisiens</u>	
Groupes	9,5 € de l'heure, 77 € forfait 10h, 127 € forfait 20h
Solistes	7,5 € de l'heure, 54 € forfait 10h, 85 € forfait 20h
Associations	Sans objet
<u>Non Pontoisiens</u>	
Groupes	11,5 € de l'heure, 97 € forfait 10h, 167 € forfait 20h
Solistes	9,5 € de l'heure, 76 € forfait 10h, 127 € forfait 20h
Studio 3 (grand studio) équipé	
<u>Pontoisiens</u>	
Groupes	11,5 € de l'heure, 97 € forfait 10h, 167 € forfait 20h
Solistes	non concerné
Associations	Sans objet
<u>Non Pontoisiens</u>	
Groupes	13,5 € de l'heure, 122 € forfait 10h, 213 € forfait 20h
Solistes	non concerné
Petits et grand studio, selon besoins	
<u>Décibels</u>	
Groupes de l'année N	gratuité 20h
Groupes année N - 1	tarif petit studio Pontoisiens
<u>Groupes partenaires, en vue de</u>	
<u>programmation</u>	
Campus Sound	gratuité 8h
Combo 95	gratuité 8h

COMMUNICATION

COMMUNICATION	
DESIGNATION	2020
<i>Tarifs de tournage à Pontoise</i>	
½ journée de tournage	587,00 €
1 jour	1 035,00 €
Tarif à la journée pour 2 jours de tournage	913,00 €
Tarif à la journée pour 3 jours de tournage	775,00 €
Tarif à la journée pour 1 semaine de tournage	715,00 €
Tarif par jour supplémentaire, au-delà d'une semaine	653,00 €

**OCCUPATION
DU DOMAINE
PUBLIC**

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - VOIRIE

DESIGNATION	2020
DROIT VOIRIE ET TAXES (*)	
Demande de permission de voirie (matériel fixe, grue etc) pour des engins stationnés sur place : le m ² /jour	34,00 €
Barrière ou palissade hors alignement : le ml/jour	1,70 €
Barrière ou palissade hors alignement : le ml/semaine	11,00 €
Barrière ou palissade hors alignement : le ml/mois	34,00 €
Occupation du sol de la voie publique et échafaudage sur pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /jour ; occupation du domaine public pour cause de travaux (bennes, échafaudage sur pied, nacelle mobile, palissades, barrières, matériaux...)	3,20 €
Occupation du sol de la voie publique et échafaudage sur pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /semaine ; occupation du domaine public pour cause de travaux (bennes, échafaudage sur pied, nacelle mobile, palissades, barrières, matériaux...)	11,00 €
Occupation du sol de la voie publique et échafaudage sur pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /mois ; occupation du domaine public pour cause de travaux (bennes, échafaudage sur pied, nacelle mobile, palissades, barrières, matériaux...)	36,00 €
Echafaudage sans pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /jour ; occupation du domaine public pour cause de travaux	1,00 €
Echafaudage sans pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /semaine ; occupation du domaine public pour cause de travaux	5,00 €
Echafaudage sans pied pour cause de travaux de dépôt de matériaux : m ² /mois ; occupation du domaine public pour cause de travaux	20,00 €
Sanissettes place Van GOGH	0,55 €
Sanissettes chantier : le ml/jour	1,90 €
Sanissettes chantier : le ml/semaine	11,00 €
Sanissettes chantier : le ml/mois	34,00 €

() Conformément à l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation peut être délivrée gratuitement.*

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

MARCHES COMMUNAUX D'APPROVISIONNEMENT <i>selon formule de</i>		
DESIGNATION	2020 (indices INSEE août 2019 : 104,86)	
	HT	TTC
<i>Droits de place marchés d'approvisionnement</i>		
<i>Places couvertes</i>		
la première place (1 place = 2 mètres)	3,92 €	4,70 €
la deuxième place (1 place = 2 mètres)	4,79 €	5,75 €
à partir de la troisième place, par place (1 place = 2 mètres)	5,79 €	6,95 €
angle	1,99 €	2,39 €
<i>Places découvertes</i>		
le mètre linéaire de façade	1,68 €	2,00 €
<i>Commerçants non abonnés</i>		
supplément par mètre linéaire de façade	0,70 €	0,84 €
<i>Droit de déchargement</i>		
par véhicule ou par remorque	2,00 €	2,40 €
<i>Taxe d'animation</i>		
par mètre linéaire	0,45 €	0,54 €
<i>Gardiennage</i>		
par véhicule (le samedi)	2,38 €	2,85 €

MARCHES THEMATIQUES		
DESIGNATION	2020	
	HT	TTC
<i>Droits de place marchés d'approvisionnement</i>		
Marché de l'art, l'emplacement de 4 mètres	36,00 €	43,20 €
Rendez-vous des collectionneurs-brocanteurs, l'emplacement de 4 mètres	16,20 €	19,45 €
Autres marchés thématiques, l'emplacement de 4 mètres	16,20 €	19,45 €
Autres marchés hors cadre de la DSP – le m/ jour	gratuité	

COMMERCE AMBULANT (*)	
DESIGNATION	2020
Occupation du domaine public par un commerce ambulancier (restauration rapide, buvette, frites, étals alimentaires et non alimentaires, appareils de distribution de confiserie, rôtissoires...), le m ² /jour	14,80 €
Occupation du domaine public par un commerce ambulancier (forfait mensuel)	62,00 €
Occupation du domaine public par un commerce ambulancier (forfait annuel)	525,00 €

COMMERCE SEDENTAIRE - TERRASSES ET ETALAGES (*)	
DESIGNATION	2020
Enseignes mobiles, chevalets, présentoirs et autres objets... : l'unité/an	39,00 €
Étalages, rôtissoires, armoires froides et terrasses ouvertes : m ² /an	19,20 €
Terrasses fermées : m ² /an	84,50 €
Terrasses « semi-fermées » : m ² /an	33,90 €
Demandes ponctuelles d'un commerce devant sa boutique limitées à deux par an	gratuité
Installations pour accessibilité commerce	gratuité

() Conformément à l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation peut être délivrée gratuitement. »*

COMMERCE AMBULANT & ANIMATIONS COMMUNALES	
DESIGNATION (*)	2020
Cirque diam < 20 m (hors terrain de la Pépinière) : forfait 7 jours	350,00 €
Cirque diam < 20 m (hors terrain de la Pépinière) : jour supplémentaire	98,00 €
Cirque diam >= 20 m (hors terrain de la Pépinière) : forfait 7 jours	630,00 €
Cirque diam >= 20 m (hors terrain de la Pépinière) : jour supplémentaire	110,00 €
Manège (forfait 7 jours)	85,00 €
Manège (forfait 7 jours) jour supplémentaire	15,70 €
Manège (forfait mensuel)	104,00 €
Événements / Animations sur le terrain de la Pépinière (avec une caution de 500€), tarif /jour	110,00 €
MARCHE DE NOEL - pour rappel tarifs 2019	
Le stand non alimentaire pour les 2 jours de marché	
Le stand alimentaire pour les 2 jours de marché	
Le stand supplémentaire pour les 2 jours de marché	
Le stand pour un commerçant pontoisien	
Emplacement à la journée (matériel non fourni par la Ville)	
Le stand de restauration (2 jours obligatoirement)	
Gratuité pour 2 associations à but caritatif	
3 stands maximum par commerçant / Placement effectué par la Ville / Dimension d'un stand 3m par 3m (sauf restauration et stand journée autonome)/ Arrivée le samedi à 6h- Départ le dimanche après 19h	

Pour les associations pontoisiennes et non pontoisiennes justifiant d'une activité sur Pontoise, activité présentant un intérêt communal avéré et suffisant : gratuité 2 fois par an. En contrepartie, l'association ne devra pas, elle-même, soumettre l'occupation au paiement d'un prix (droit d'entrée ou autre), sauf :

- si la manifestation est réservée aux adhérents de cette association à but non-lucratif, ou
- si dans le prolongement de la règle des 4P de la direction générale des impôts, les tarifs pratiqués sont manifestement inférieurs à ceux pratiqués par le secteur concurrentiel, ou
- si l'activité entre dans les 6 manifestations payantes admises annuellement par le code général des impôts (Art. 261.7.1 du CGI).

De plus, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. **Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique.**

STATIONNEMENT

STATIONNEMENT - HORODATEURS

DESIGNATION	2020
STATIONNEMENT SUR VOIE PUBLIQUE	
HORODATEURS ET TITULAIRES DE MACARONS [sauf samedis (payant samedi matin pour zone orange bis),	
Horaires de paiement (lundi au vendredi) : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 18h30	
Macaron résidents (Chaque macaron demeure valide jusqu'au 31/01 de l'année N+1)	92,00 €
Macaron de remplacement ou macaron service public	Gratuit
ZONE BLEUE	
Durée limitée à 1h30, 2h ou 4h selon les rues mentionnées dans l'arrêté permanent n°17/695	Gratuit
Titulaires du macaron « résident zone bleue » - sans limitation de durée (un macaron par habitation)	Gratuit
ZONE ORANGE - Stationnement limité à 2h30	
Trente minutes	0,70 €
Une heure	1,40 €
Une heure trente	2,10 €
Deux heures	2,80 €
Forfait post stationnement	25,00 €
ZONE ORANGE BIS - Stationnement limité à 2h30	
Identique à zone Orange mais zone payante le samedi de 9h00 à 12h00	Tarifs zone orange
ZONE ROUGE - Stationnement limité à 1h00	
<i>Rue de l'Hôtel de Ville</i>	
Trente minutes	0,70 €
Forfait post stationnement	25,00 €

STATIONNEMENT - HORODATEURS parkings Charles De Gaulle et Quai

DESIGNATION	2020
STATIONNEMENT SUR VOIE PUBLIQUE HORODATEURS	
ZONE VERTE	
Parking Charles de Gaulle	
Les trente premières minutes	0,70 €
1 heure	1,20 €
2 heures	2,40 €
3 heures	3,00 €
4 heures	3,60 €
5 heures	4,80 €
6 heures	6,00 €
7 heures	7,10 €
Abonnement hebdomadaire	21,30 €
Abonnement 4 semaines	42,60 €
Forfait post stationnement	25,00 €
Stationnement au mois d'août, jours fériés, samedis et dimanches	
Parking Quai Bucherelle	
Les trente premières minutes	0,70 €
1 heure	1,20 €
2 heures	2,40 €
3 heures	3,00 €
4 heures	3,60 €
5 heures	4,80 €
6 heures	6,00 €
7 heures	7,10 €
Abonnement hebdomadaire	21,30 €
Abonnement 4 semaines	42,60 €
Forfait post stationnement	25,00 €
Stationnement au mois d'août, jours fériés, samedis et dimanches	

En cas d'abonnement, la garantie d'avoir une place n'est pas assurée. Les abonnements hebdomadaires et 4 semaines sont valables pour les deux parkings : Charles de Gaulle et Quai Bucherelle.

STATIONNEMENT AUTO PARKING JEAN JAURES

DESIGNATION	2020
Gratuité pour les journées suivantes : soirée des Vœux du Maire, le dimanche du M édiéval d'Oise, la journée du 14 juillet 2020 (Fête Nationale), le dimanche des Journée du Patrimoine, le week-end des Noëlis.	
<i>Droit d'entrée permanent ABONNEMENT A</i>	
<i>(Sauf dernier étage)</i>	
Au mois	90,00 €
Au trimestre	237,00 €
Au semestre	452,00 €
A l'année civile	856,00 €
<i>Droit d'entrée permanent ABONNEMENT B (TERRASSE)</i>	
<i>(Plateforme du dernier étage)</i>	
Au mois	
Au trimestre	218,00 €
Au semestre	418,00 €
A l'année civile	778,00 €
<i>Droit d'entrée limité à la journée du lundi au samedi ABONNEMENT C</i>	
<i>(sauf dernier étage - de 7h00 à 20h00)</i>	
Au mois	37,00 €
Au trimestre	103,00 €
Au semestre	195,00 €
A l'année civile	360,00 €
<i>Droit d'entrée à la nuitée ABONNEMENT D</i>	
<i>y compris dimanches et jours fériés (sauf dernier étage - de 20h00 à 7h00)</i>	
Au mois	58,00 €
Au trimestre	159,00 €
Au semestre	298,00 €
A l'année civile	550,00 €
<i>Droit d'entrée limité à la journée (sauf dernier étage) ABONNEMENT E</i>	
<i>pour les enseignants et les étudiants, tous les jours sauf week-ends, jours fériés et vacances scolaires, sauf dernier étage – de 7h00 à 20h00</i>	
	295,00 €
EMETTEUR D'ACCES CAUTION	89,00 €
CARTE D'ACCES CAUTION	44,00 €
TICKET PERDU	15,00 €

STATIONNEMENT MOTO PARKING JEAN JAURES	
DESIGNATION	2020
Gratuité pour les journées suivantes : soirée des Vœux du Maire, le dimanche du Médiéval d'Oise, la journée du 14 juillet 2020 (Fête Nationale), le dimanche des Journée du Patrimoine, le week-end des Noëlis.	
Droit d'entrée permanent ABONNEMENT A	
<i>(sauf dernier étage)</i>	
Au mois	62,00 €
Au trimestre	164,00 €
Au semestre	320,00 €
A l'année civile	603,00 €
Droit d'entrée permanent ABONNEMENT B	
<i>(Plateforme du dernier étage)</i>	
Au trimestre	157,00 €
Au semestre	295,00 €
A l'année civile	555,00 €
Droit d'entrée limité à la journée ABONNEMENT C	
<i>(sauf dernier étage - de 7h00 à 20h00)</i>	
Au mois	27,00 €
Au trimestre	64,00 €
Au semestre	126,00 €
A l'année civile	235,00 €
Droit d'entrée à la nuitée ABONNEMENT D	
<i>y compris dimanches et jours fériés (sauf dernier étage - de 20h00 à 7h00)</i>	
Au mois	39,00 €
Au trimestre	108,00 €
Au semestre	204,00 €
A l'année civile	387,00 €
EMETTEUR D'ACCES CAUTION	89,00 €
CARTE D'ACCES CAUTION	44,00 €
TICKET PERDU	15,00 €

TICKETS HORAIRES PARKING JEAN JAURES (sauf dernier étage de 7h à 23h00)		
HEURES	TARIFS 2020	
	HT	TTC
1h	gratuite	
1h15	0,58 €	0,70 €
1h30	1,00 €	1,20 €
1h45	1,50 €	1,80 €
2h00	1,83 €	2,20 €
2h15	1,92 €	2,30 €
2h30	2,00 €	2,40 €
2h45	2,17 €	2,60 €
3h00	2,25 €	2,70 €
3h15	2,42 €	2,90 €
3h30	2,58 €	3,10 €
3h45	2,75 €	3,30 €
4h00	2,83 €	3,40 €
4h15	2,92 €	3,50 €
4h30	3,00 €	3,60 €
4h45	3,17 €	3,80 €
5h00	3,25 €	3,90 €
5h15	3,42 €	4,10 €
5h30	3,50 €	4,20 €
5h45	3,67 €	4,40 €
6h00	3,75 €	4,50 €
6h15	3,83 €	4,60 €
6h30	3,92 €	4,70 €
6h45	4,08 €	4,90 €

TICKETS HORAIRES PARKING JEAN JAURES (sauf dernier étage de 7h à 23h00)		
HEURES	TARIFS 2020	
	HT	TTC
7h00	4,17 €	5,00 €
7h15	4,33 €	5,20 €
7h30	4,50 €	5,40 €
7h45	4,67 €	5,60 €
8h00	4,75 €	5,70 €
8h15	5,08 €	6,10 €
8h30	5,50 €	6,60 €
8h45	5,83 €	7,00 €
9h00	6,42 €	7,70 €
9h15	6,50 €	7,80 €
9h30	6,58 €	7,90 €
9h45	6,75 €	8,10 €
10h00	6,83 €	8,20 €
10h15	7,08 €	8,50 €
10h30	7,50 €	9,00 €
10h45	7,75 €	9,30 €
11h00	8,00 €	9,60 €
11h15	8,25 €	9,90 €
11h30	8,42 €	10,10 €
11h45	8,58 €	10,30 €
de12h00 à 16h00	8,67 €	10,40 €
de16h01 à 24h00	9,67 €	11,60 €
Forfait ticket perdu	12,50 €	15,00 €

STATIONNEMENT - AUTRES PARKINGS		
DESIGNATION	2020	
	HT	TTC
<i>Parking Thiers (au mois)</i>		
Couverts	74,17 €	89,00 €
Découverts	49,17 €	59,00 €
Motos	19,58 €	23,50 €
BIP		
Participation en cas de vol/perte/ casse ou non restitution à la fin du contrat du badge	66,67 €	80,00 €
<i>Parking PARIS (au mois)</i>		
	24,00 €	28,80 €
<i>Parking des VINETS (au mois)</i>		
(réservé aux Pontoisiens et aux professionnels Pontoisiens)	22,00 €	26,40 €
acquisition carte d'accès	10,00 €	12,00 €

DIVERS

TOUS SERVICES

DESIGNATION	2020
PHOTOCOPIES (prix à l'unité)	
Horaires de paiement : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 18h30	
format A4 noir et blanc	0,15 €
format A4 couleur	0,20 €
format A3 noir et blanc	0,20 €
format A3 couleur	0,25 €
COPIE DE PLAN	
A0 noir et blanc	tarif suivant facturation prestataire
A0 couleur	tarif suivant facturation prestataire

PRINCIPES GENERAUX APPLICABLES POUR LES LOCATIONS DE SALLE, LES MISES A DISPOSITION DE MATERIEL OU DE MOYENS HUMAINS (*)	
Clef perdue (hors changement de barillet facturé à prix coûtant sur base d'un devis)	11,00 €
Clef supplémentaire pour les associations (reproduction faite par la Ville et facturée)	11,00 €
Clef rendue hors délai (cf article : Remise des clefs de la convention de mise à disposition de locaux)	6,00 €/jour
Remboursement du mobilier en cas de dégradation, perte ou vol :	
Table	90,00 €
Chaise	35,00 €
Portant vêtement	120,00 €
Abris-facile 3 x 3	360,00 €
Barrières Héras (**)	10,00 €
Toute intervention pour le compte de tiers ou en reprise de désordres causés par un tiers (*) sera refacturée au coût réel, justifiée sur facture d'entreprises	
Coût horaire d'un ingénieur	50,00 €
Coût horaire d'un technicien	34,00 €
Coût horaire d'un agent de terrain	21,00 €
Outillage/Equipements/Engins mobilisés	Coût réel

(*) Interventions réalisées par les services communaux en dehors des interventions déjà prévues dans un cadre contractuel ou réglementaire. Les tarifs correspondant à ces interventions ne s'appliquent donc que dans les situations qui ne sont pas déjà prises en compte au titre des différents règlements en vigueur ou définies dans un cadre conventionnel

La Ville se réserve le droit de demander une réparation financière en cas de dégradation et/ ou perte de matériel (voir onglet tous services)

Conformément à l'article L.2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques, lorsque l'occupation du domaine public est autorisée par un contrat de la commande publique ou qu'un titre d'occupation est nécessaire à l'exécution d'un tel contrat, les modalités de détermination du montant de la redevance mentionnée au premier alinéa sont fonction de l'économie générale du contrat. Lorsque ce contrat s'exécute au seul profit de la personne publique, l'autorisation peut être délivrée gratuitement.

** Les barrières seront à prendre et à ramener au CTM, 6 rue Ampère, suivant la disponibilité.

TRANSPORT	
DESIGNATION	2020
LOCATION VEHICULES AUX ASSOCIATIONS PONTOISIENNES ET AUX ECOLES LES WEEK END	
Car (55 places)	
KM	3,00 €
Coût horaire chauffeur	35,00 €
Mini-bus (16 à 22 places)	
KM	2,00 €
Coût horaire chauffeur	35,00 €
Frais divers	
Frais de péage	A la charge du loueur
Frais de parking	A la charge du loueur